HIGH CO

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 5 605 333 €.

Siège social : Parc du Golf, Bâtiment 2, BP 346000, 13799 Aix-en-Provence.

353 113 566 R.C.S. Aix-en-Provence.

AVIS DE CONVOCATION DES TITULAIRES DE BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS REMBOURSABLES (BSAR) CODE ISIN FR00000304388

MM. les titulaires de bons de souscription d'actions remboursables High Co (Code Isin FR00000304388) sont convoqués en assemblée générale le vendredi 24 juin 2005 à 9 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour et le projet de résolutions suivants :

Ordre du jour.

1º) Nomination d'un représentant de la masse des titulaires de BSAR High Co ;

2º) Pouvoirs en vue des formalités.

PROJET DE RÉSOLUTIONS

Première résolution *(Nomination d'un représentant de la masse des titulaires de BSAR High Co).* — L'assemblée générale des titulaires de BSAR de la société High Co :

— Connaissance prise des termes de l'ordonnance nº 2004-604 du 24 juin 2004 portant réforme du régime des valeurs mobilières émises par les sociétés commerciales ;

— Prenant acte de l'absence d'incompatibilité pour la société Opale S.A.R.L. et son représentant M. Jacques Halperin, d'exercer la fonction de représentant de la masse des titulaires de BSAR, conformément aux articles L. 228-103, L. 228-48 et L. 228-49 du Code de commerce,

Désigne la société Opale S.A.R.L. représentée par son gérant M. Jacques Halperin, en qualité de représentant de la masse des titulaires de BSAR (code Isin FR00000304388) de la société High Co.

Décide, qu'à compter de 2005, la rémunération de la société Opale S.A.R.L., représentée par M. Jacques Halperin, s'élèvera à mille cinq cents (1 500) € hors taxes pour sa mission de représentation de la masse des titulaires de BSAR, telle que définie à l'article L. 228-103 du Code de commerce, hors mission ayant pour objet de modifier le contrat d'émission.

Deuxième résolution *(Pouvoirs en vue des formalités).* — L'assemblée générale des titulaires de BSAR de la société High Co confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Tout titulaire de BSAR, quel que soit le nombre de BSAR qu'il possède, peut prendre part à cette assemblée ou s'y faire représenter.

Pour pouvoir participer ou se faire représenter à cette assemblée ou s'y faire représenter ou voter par correspondance, les propriétaires de BSAR au porteur devront, en respectant un délai de trois jours, fait justifier de l'immobilisation de ceux-ci par l'intermédiaire du teneur de compte auprès de la société à son siège social sis Parc du Golf, Bâtiment 2, BP 346000, 13799 Aix-en-Provence Cedex 3, à l'attention de M. Jean-François Baisnée (tel. 04.42.24.85.62, fax 04.42.24.85.31).

La société mettra à la disposition des titulaires de BSAR qui en feront la demande par écrit à l'adresse ci-dessus, un formulaire de pouvoir.

90359

LOCINDUS S.A.

Société anonyme au capital de 46 837 269 €.

Siège social : 11, rue Scribe, 75009 Paris.

642 041 768 R.C.S. Paris.

DROITS DE VOTE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-8 du Code de commerce, il est précisé que lors de l'assemblée générale mixte de la société ci-dessus désignée, réunie le 23 mai 2005, le nombre total de droits de vote existant était de 8 032 861.

89758

MACC

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 717 032 €.

Siège social : 9, rue des Frères Lumière, 86100 Châtellerault.

825 620 198 R.C.S Châtellerault.

DROITS DE VOTE

En application de l'article L. 233-8 du nouveau Code de commerce, il est précisé que lors de l'assemblée générale mixte du 27 mai 2005 le nombre total de droits de vote existants à ces dates était de 833 091.

Le président du directoire,
JEAN-FRANÇOIS LAVRARD.

90414

MONEYLINE

Société anonyme au capital de 2 076 131,00 €.

Siège social : 183, avenue Georges Clemenceau, 92000 Nanterre.

388 877 409 R.C.S. Nanterre.

DROITS DE VOTE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-8 du Code du commerce, il est précisé que lors de l'assemblée générale ordinaire de la société réunie le 30 mai 2005, le nombre total des droits de vote existants était de 1 366 190.

90420

PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE

Société anonyme au capital de 481 752 920 €.

Siège social : 10, avenue Hoche, 75008 Paris.

552 075 020 R.C.S. Paris. — (55 B 7502).

DROITS DE VOTE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-8 du Code de commerce, la société informe ses actionnaires que le nombre total de droits de vote existant au 19 mai 2005, date de l'assemblée générale mixte, était de : 161 118 943. Le nombre d'actions, à la même date, était de : 120 438 230.

90354

SOPRA GROUP

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 42 927 800 €.

Siège social : P.A.E. Les Glaisins, 74940 Annecy-le-Vieux.

326 820 065 R.C.S. Annecy.

DROITS DE VOTE

En application des dispositions de l'article L. 233-8 du Code de commerce, la société informe que le 26 mai 2005, date à laquelle une assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue :

Le nombre total :

— des actions était de 10 731 950 ;

— des droits de vote était de 17 564 302.

Le directoire.

90329
